

les Cahiers d'histoire

Cahier n° 79 - Décembre 2014 - 25^{ème} année

Prix 5 €

Le Plateau d'Assy



Il n'est pas habituel de voir une église dans les pages de nos cahiers vu la liberté laissée dans la CGT aux approches religieuses. Mais après une discussion du collectif de rédaction nous avons fait le choix de cette photo à l'unanimité, ce cahier traitant principalement du Plateau d'Assy, et entre autres volets, son patrimoine culturel, il coulait de source que l'église «Notre-Dame de toutes grâces» symbole emblématique du Plateau, apparaisse en page de couverture. C'est aussi reconnaître une indéniable facette culturelle à un lieu qui en est très riche.

Photo : JP Dunoyer



**institut cgt
d'histoire sociale
de haute-savoie**

BP 55 - 29 rue de la Crête
74963 Cran-Gevrier
04 50 67 92 09

www.ihs74.fr

SOMMAIRE

- Edito
- L'Histoire et la Santé
- Historique du village sanatorial Plateau d'Assy
- La quête des docteurs David et Bruno
- Roc des Fiz
- Claudius DUPONT : une belle rencontre
- La lutte syndicale au village sanatorial du Plateau d'Assy
- La culture sous toutes ses formes
- Salut Rémy

éditorial



Jean-Paul Dunoyer
Secrétaire de l'IHS 74

Ce dernier cahier de l'année est centré sur une activité qui, dans les années passées, était un point fort de notre département, les maisons de santé, et principalement les sanatoriums. La grosse concentration de ceux-ci était située sur le Plateau d'Assy. Nationalement les trois quarts de ces établissements étaient en Sud-Est, le reste se trouvant dans les Pyrénées et le Jura.

Si du fait du recul de la tuberculose leur raison d'être a fortement diminué, ce n'était pas le cas jusqu'au début des années 1980. Plus de deux mille cent personnes ont participé à la marche de ces établissements dont 1000 en Haute-Savoie.

De ce fait, il était normal que l'IHS CGT sorte de l'ombre tous ces acteurs. Avec modestie nous avons essayé d'aborder le volet humain mais aussi d'autres facettes de cette activité : l'historique d'abord car peu connu en dehors du Pays du Mont-Blanc, les liens entre le travail, les malades, le personnel et les luttes de celui-ci. Enfin, nous ne pouvions, dans ce cahier, ne pas parler de la catastrophe de 1970 au sana du Roc des Fiz.

Nous avons été beaucoup aidés par l'interview de Claudius Dupont acteur et militant qui nous a confié ses souvenirs, dont certains inédits.

Il est particulièrement intéressant de connaître les activités du comité inter établissements mis en place dès la fin de la guerre et jusqu'aux années 1980. Ses réalisations ainsi que toutes ses initiatives de gestion sont des leçons dont peuvent s'inspirer encore aujourd'hui tous les militants et élus des comités d'entreprise.

Au fur et à mesure de l'élaboration de ce cahier, il nous est apparu important de rajouter un article traitant de la richesse culturelle du Plateau d'Assy. Celui-ci n'a pas la prétention de faire le tour du sujet mais plutôt de relever ce qui nous a sauté aux yeux, nous qui sommes étrangers à cette localité.

Nous avons aussi glissé dans ce cahier un article sur la cheddite qui viendra s'ajouter aux travaux de notre précédent cahier sur le conflit de 14 - 18 ; cet article ayant une connotation plus « locale » rentre dans le cadre de la Haute-Savoie pendant la grande guerre.

Vous trouverez aussi une contribution, parmi d'autres, de notre IHS, à la réflexion collective de tous les adhérents CGT de notre département. C'est un de nos rôles et je reprendrai ici une citation de Marc Bloch historien assassiné par la Milice en 1944. **«L'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent, elle compromet, dans le présent, l'action même».**

Pour terminer, nous l'avons déjà dit mais je tiens à le rappeler, nous sommes dans l'attente de vos critiques, conseils, suggestions et aussi documentation. L'échange permanent ne peut être que bénéfique pour tous.

• DUNOYER Jean Paul

L'Histoire et la Santé une affaire de luttes

Capital - Travail

Parler des rapports entre le travail et la santé, à mon sens et en premier lieu, c'est rappeler qu'il s'agit de deux éléments constitutifs du concept de force de travail dans le cadre du système de production capitaliste. Ce ne sont pas les deux seuls éléments ; mais, si nous voulons envisager des solutions efficaces à la situation actuelle, il est primordial de savoir comment les tenants du système de production conçoivent ce rapport en fonction de leur objectif de réalisation du profit maximum, et par quels moyens ils cherchent à maintenir, voir à renforcer, à la fois le taux de profit et la nature même du rapport entre capital et travail.

Problèmes cruciaux, situation nouvelle

Le problème de la santé pour les travailleurs a toujours été un enjeu majeur de la lutte de la classe ouvrière. Il l'est pour l'ensemble des salariés. Le lieu de ce problème, c'est à la fois l'entreprise et l'ensemble du système de santé et de protection sociale. Les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité, ce sont depuis des décennies des objectifs pris en compte par les comités représentatifs des personnels. La CGT joue un rôle de premier plan dans cette tâche.

La question de la santé pour les salariés a pris une ampleur nouvelle avec les transformations fondamentales des domaines principaux : outils (nouvelles technologies), travail (formation, méthodes), critères de gestion. Les relations entre les travailleurs, l'outil, le collectif d'entreprise, ont été bouleversés par la révolution informationnelle et l'utilisation qui en a été faite dans le cadre de la politique néolibérale. La généralisation des objectifs et des méthodes de cette nouvelle politique économique à tous les secteurs, privés et publics, a pour conséquence destructrice d'ébranler l'ensemble des rapports sociaux et de porter des coups à l'équilibre des salariés dans leur propre activité professionnelle. La précarisation de l'emploi affecte en profondeur les conditions de vie et l'ensemble des perceptions de chaque individu en relation avec son travail et sa vie sociale.

Enjeu social et national

Le mouvement historique au cours du 20^e siècle et les luttes syndicales, politiques, sociales, ont été les créateurs d'un ensemble complexe de protection sociale englobant les travailleurs, les salariés, les retraités et leurs familles ainsi que les membres des professions non salariées. C'est ce qu'on a appelé le «modèle social français», c'est l'aboutissement d'un combat idéologique et théorique mettant partiellement en cause la répartition de la plus-value globale produite dans les entreprises et au niveau national.

La création d'un système de sécurité sociale généralisé au niveau national, tel qu'il a été élaboré par le Conseil National de la Résistance et mis en place par le ministre communiste Ambroise Croizat a permis un puissant effort du système de santé en France ; sa portée a été telle qu'il a généré notamment un allongement de la durée moyenne de la vie, avec les considérables progrès de la médecine pratique et de la recherche fondamentale. Notons en particulier, ici, le rôle joué par la Haute Savoie dans la lutte anti tuberculeuse. Les infrastructures construites (hôpitaux publics, centres de santé...) ici et là à travers le pays ont permis de développer avec leurs équipements technologiques et scientifiques, une politique efficace de prévention et de lutte contre la maladie.

Les personnels de diverses catégories, telles les infirmières ont participé dans des conditions de travail difficiles, à cette œuvre de grande portée, en joignant leur action pour leurs revendications à la promotion du service public, de ses missions et de ses moyens.

La poussée des forces progressistes a bousculé les oppositions rétrogrades à une politique d'intérêt social et national. La démonstration a été ainsi effectuée que les dépenses en faveur de la santé, des conditions de vie, de travail dans les entreprises vont de pair avec un véritable essor de la société et du pays, qu'elles lui sont intrinsèquement liées.

Une bataille cruciale est aujourd'hui engagée

Désormais les choses sont claires : la classe capitaliste par la voix du Medef déclare ouvertement qu'elle remet en cause le principe de répartition de la plus-value en faveur de la santé ; telle est, pour elle, la loi du mode de fonctionnement du marché capitaliste financier. C'est l'ensemble du système de santé qui est visé : sécurité sociale dans ses structures, ses objectifs, son financement ; hôpitaux publics ; corps médical, recherche...c'est le démembrement de l'un des appareils les plus performants au service du développement de la société qui est dans la visée des appétits de la

finance nationale et internationale. La politique d'austérité dans laquelle s'obstine l'exécutif avec Valls et Hollande ne fait qu'enfoncer toute l'économie dans la régression. La brutale restriction des dépenses publiques frappe directement le budget de la santé ; elle s'inscrit directement dans le projet du Medef.

A l'opposé d'un projet destructeur, nous disposons de propositions de défense du système de santé et de protection sociale, ainsi que de prise en main par les salariés dans les entreprises de moyens pour la sécurité et la santé dans le travail. Nous avons à prendre en compte les nouvelles conditions de la production et les aspirations et besoins nouveaux des travailleurs, notamment la sécurité, la formation par tous les moyens pour mener une existence digne et humaine. Dans le même temps la nécessité se fait jour de pratiquer une politique de moyens financiers et humains pour répondre à la fois aux besoins du service de santé et aux revendications des personnels en surmontant les divisions qui font obstacle au rassemblement et à l'action vraie, une bataille de civilisation .

• R.FARRE



2015



... la CGT a 120 ans

L'année 2015 verra en septembre l'anniversaire de la CGT. 120, ce n'est pas rien et nous nous devons de les célébrer de manière particulière.

face aux attaques incessantes actuelles, il est bon de rappeler que celles-ci ne sont pas nouvelles, mais surtout que la jeune fille qu'est la CGT est toujours sortie grandie des épreuves.

Il est bon aussi, en cette période d'amnésie générale des réalisations de la classe ouvrière et de la CGT en particulier, de rappeler tout ce que nous avons amené sur les plans les plus divers : salaires, conditions de vie et de travail, protection sociale, logement, culture, sports, etc....

Une exposition et une conférence que nous voulons itinérantes dans le département ainsi qu'un Cahier seront une partie des supports des manifestations de cette année.

l'IHS est bien très concerné !

Historique du Village Sanatorial du Plateau d'Assy

La Tuberculose

Ce fléau dont le bacille à l'origine du mal fut découvert par l'allemand KOCH (en 1889) fera entre 1850 et 1950 un milliard de victimes. Elle provoque encore deux millions de morts chaque année. Pour contrer ce fléau, la cure climatique d'altitude en pleine nature est préconisée à partir de 1859 en Allemagne. Le pays se couvre de sanatoriums, suivi par la Suisse, l'Angleterre et les États-Unis. La mortalité diminue partout en Europe. La France, manque cruellement de moyens et malgré la multiplication des œuvres, missions ou congrès, son état sanitaire reste catastrophique. De plus la guerre de 1914-1918 a laissé chez les survivants des déficiences physiques dont la Tuberculose apparaît comme la plus meurtrière. La création de grands centres sanatoriaux s'impose. Deux lois vont épauler les initiatives françaises : la loi Bourgeois (1916) qui institue les dispensaires d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse et la loi Honnorat (1919) qui institue les sanatoriums destinés au traitement de la tuberculose.

L'aide de la fondation américaine Rockefeller

En 1917, la Fondation Rockefeller, œuvre philanthropique américaine à vocation internationale et à but humanitaire, délègue, avec l'accord du gouvernement français, la "Commission américaine de préservation contre la tuberculose en France". Le programme d'action comporte la formation de personnel spécialisé, la diffusion de la prévention et la mobilisation de l'opinion publique, la création de dispensaires, de préventoriums et de sanatoriums. Cette mission, dite Mission Rockefeller, facilite le début des travaux du Comité National de lutte contre la Tuberculose qui, dès 1921, poursuit de manière autonome l'œuvre entreprise. Parmi ses membres, le Dr Alexandre Bruno, directeur-adjoint.



Parmi les collaborateurs français, les Drs Paul-Emile Davy et François Tobé, phtisiologues français déjà très engagés dans la lutte antituberculeuse. Alexandre Bruno et Paul-Emile Davy se chargent à titre personnel de trouver un site montagnard. Ce site isolé doit être propice à la création d'un village-sanatorium, pour une catégorie particulière de malades : "les tuberculeux pulmonaires curables de la classe moyenne peu aisée"; ceux-ci n'avaient, en effet, ni accès aux sanatoriums populaires, ni aux coûteux établissements étrangers.

Le choix des hauts plateaux de Passy

Le choix des hauts plateaux de Passy est arrêté en 1921, avec le soutien de la municipalité de Théophile Vallet. Le site répond en tous points aux exigences de la loi de 1919 : altitude au-dessus des brouillards, orientation en plein midi, ensoleillement exceptionnel, températures modérées, air sec, protection des vents dominants, terrains étendus et boisés, eau abondante, site isolé mais accessible, panorama. La chaîne des Fiz offre une barrière aux vents du nord et la chaîne des Aravis et du Mont-blanc protégeant des vents du sud et de l'Ouest.

.../...



L'opposition au projet :

Ce projet d'implantation ne se fit pas sans heurts et la plus farouche opposition vint des stations de Chamonix, Saint-Gervais, de la chambre syndicale thermale, des hôteliers. C'est la compagnie PLM, qui au début, s'opposa au projet en avançant l'argument qu'elle ne pouvait transporter dans ses voitures les malades atteints de la tuberculose en même temps que les touristes se rendant dans les stations. Le conseil général de Haute-Savoie, malgré l'obligation de la loi Honnorat, traîna des pieds pour valider le projet. Il fallut attendre les élections de 1924 pour que les nouveaux élus votent la subvention nécessaire à la construction du 1er établissement. En raison de cette opposition, d'autres sites furent envisagés notamment Araches, Praz de lys mais la mauvaise orientation du lieu (peu de soleil l'hiver) fit basculer le choix sur Assy. Le village sanatorium de Praz-Coutant fut le premier à être inauguré en 1926. Fin 1926, l'équipe médicale, dirigée par le Dr Davy, accueillit ses 90 premiers patients. Ce nombre fut progressivement porté à 170. L'écrivain Paul Gadenne, qui séjourna à Praz-Coutant d'avril



«La grande Echelle». Cette sculpture du Plateau d'Assy réalisée par Charles Semser en 1973 représente une satire du désir de puissance des sociétés dites développées sur les sociétés primitives.



Ci-dessus : Carte d'appel à dons pour la construction du village-sanatorium de Praz-Coutant.

1933 à avril 1935, en fit le modèle de son roman Siloë (paru en 1941) ; Praz-Coutant y porte le nom de «Crêt d'Armenaz». Henri-Georges Clouzot, futur réalisateur du Corbeau (1943) et du Salaire de la peur (1953), fut également accueilli à Praz-Coutant en 1935 et y demeura plusieurs mois. «Je dois tout au sana, déclara-t-il à la fin de sa vie, c'est là, entre 1935 et 1938, que j'ai véritablement appris à lire, à écrire, que j'ai vu fonctionner les ressorts des autres et les miens, en vivant en sursis.»

De 50 lits au départ il en accueillit par la suite 170 lits. La demande fut vite exponentielle et un 2^{ème} sana fut construit réservé aux adultes puis un 3^{ème} aux enfants. C'est ainsi que fut construit celui du Mont-Blanc (1929), Sancellemoz (1931), celui du Roc des Fiz (1932) pour les enfants et de Guébriant (1933) réservé aux femmes. En 1937 fut construit celui de Martel de Janville réservé aux officiers et sous-officiers. Ces établissements étaient regroupés sous la bannière du Village sanatorium. D'autres établissements privés furent également créés comme ceux de Parassy, Le Brévent, Les Chênes ou La Passerane.

.../...

Praz-Coutant ne fut que la première étape d'un vaste chantier. Sa conception pavillonnaire se révélant à l'usage peu fonctionnelle, les établissements suivants adoptèrent une configuration plus compacte. Après le projet pharaonique de Plaine-Joux, dont la construction dut être abandonnée définitivement au lendemain du krach boursier de 1929, d'autres structures plus modestes vinrent compléter ce tableau : Le Faucigny (1934), L'Hermitage (1937), etc....

C'est à Sancellemoz, dirigé par le Dr François Tobé, que vint s'éteindre en 1934 Marie Curie. Le compositeur Igor Stravinsky y séjourna pour sa part en 1939.

Le déclin de la tuberculose

Les découvertes successives de l'acide para-amino-salicylique (1943), de la streptomycine (1944), et surtout de l'isoniazide (1952) marquèrent le déclin de la tuberculose en France. On recensait en 1971 quelque 3700 décès causés par la maladie, un nombre bien inférieur aux 85000 dénombrés en 1920. À partir de 1961, le nombre de lits destinés aux tuberculeux (près de 38 000) déclina sensiblement dans l'Hexagone. En 1970 cependant, comme le rappelait alors le Pr Jean Bernard, président du Comité de défense contre la tuberculose, la station savoyarde demeurait le premier centre européen en matière de lutte antituberculeuse : *«L'ensemble des sanatoriums du plateau d'Assy est un des hauts lieux du traitement de la tuberculose. Leur réputation est mondiale, leurs 2000 lits offrent les deux conditions les plus propices à la guérison : un climat admirable, très pur, à l'abri des poussières et de toute pollution atmosphérique, et une équipe médicale de tout premier ordre, assistée d'un personnel très spécialisé. Ces établissements jouissent de l'estime de tous les médecins [...]. À tel point qu'il est d'usage pour les phthisiologues étrangers, de passage en France, de consacrer une journée à la visite de ces établissements.»*

La catastrophe du Roc de Fiz

Dans la nuit du 16 au 17 avril 1970, alors que tous les regards étaient tournés vers l'espace et les «naufragés» d'Apollo 13, une masse agglomérée de boue, neige et rochers viendra ensevelir ce bâtiment spécialisé dans le soin

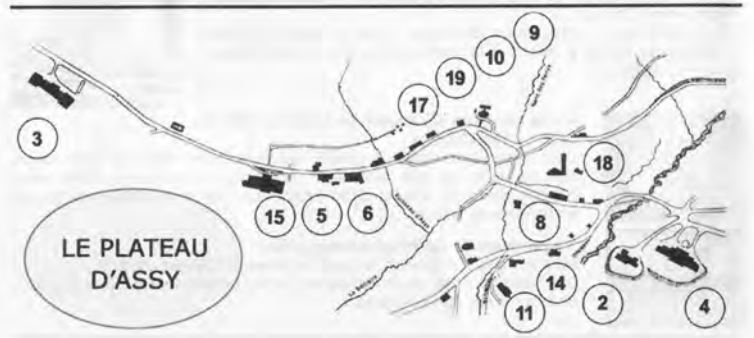
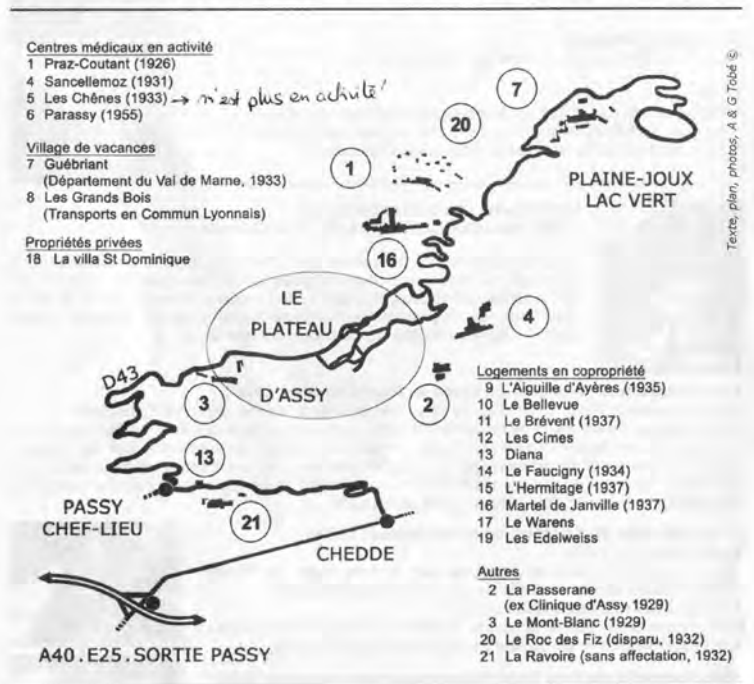
aux enfants. Vous trouverez dans ce cahier l'article complet relatant la catastrophe.

Aujourd'hui

Après le rachat du sanatorium de Guébriant par le département du Val-de-Marne (qui en fit un centre de vacances, toujours en activité), la plupart des établissements du plateau d'Assy durent se reconvertir. Praz-Coutant (104 lits) se spécialisa en cancérologie ; Le Mont-Blanc (180 lits), en alcoologie ; Sancellemoz (190 lits), en rééducation fonctionnelle ; Martel de Janville (82 lits), en soins de suite médicalisés. D'autres anciens sanatoriums de taille plus modeste, comme Le Brévent, Les Chênes, Parassy ou La Passerane, subirent de semblables reconversions. Certains durent être fermés et transformés en résidences touristiques. L'année 2006, qui est aussi celle du 80e anniversaire de la station, sera marquée par la délocalisation et la fermeture de 245 lits.

• Patrick HERRY

L'architecture moderne : les anciens sanatoriums



La quête des docteurs David et Bruno

A la recherche d'un site idéal pour l'installation de sanatoriums, les docteurs David et Bruno arrivèrent à Sallanches sur les conseils de Mme Vieillard, épouse du député de Belfort. En effet, cette dernière y possédait une maison (maison sainte Anne) qu'elle proposait de transformer en sanatorium. A la suite de la maladie de son mari, elle avait fait vœu de créer un dispensaire, d'où la proposition. Cependant la transformation ou l'aménagement d'un bâtiment neuf ne parut pas réalisable en raison du manque d'eau, à l'époque, sur certaines périodes de l'année.

Avant de repartir, nos 2 médecins eurent l'opportunité de rencontrer 2 vieux médecins de Sallanches (les docteurs Bonnefoy père et Laffin) qui les incitèrent à visiter le plateau d'Assy.

Or pour accéder au plateau, en 1921, il n'y avait pas de routes et cela constituait une randonnée plutôt éprouvante ; seul un chemin charretier avec de nombreux virages et des pentes à 20% constituait le chemin. Nous sommes au mois de juin et en plein soleil nos deux médecins arrivent éreintés et fatigués après leur marche depuis Sallanches au chef-lieu de Passy.

Mme Vallet, tenancière de l'unique café du lieu leur refuse tout d'abord de préparer un repas au motif que la saison n'est pas commencée. Puis se ravisant, elle leur sert un repas permettant à nos médecins de poursuivre l'après-midi vers Charousse. Il s'en est fallu de peu que le village sanatorium de haute-altitude ne voie le jour, tout ça pour un repas. Arrivés à Charousse, le panorama qui s'offrait à leurs yeux dévoilait de l'est à l'ouest, la chaîne du Mont-Blanc, le Prarion, Tête noire, le Mont-joly et les Aravis. Techniquement ils entrevirent l'endroit idéal pour installer des établissements entourés de forêts et de parcs. L'idée de base était de reconstruire un

véritable village d'habitations moyennes comme il existait déjà dans l'état de New-York à Saranac lake (où la mission Rockefeller avait déjà créé un sanatorium). Le plateau s'étendait sur 10 kilomètres de 1000m à 1500m entre Charousse et le Levant. Les hivers étaient longs et froids, avec beaucoup de neige. Les étés n'étaient pas trop chauds en raison de la proximité de nombreux torrents, de forêts et des glaciers, avec des nuits fraîches.

Le nombre d'heures d'insolation est à peu près identique à LEYSIN autre station de cure du Valais

Suisse, et l'absence de brouillard en faisait également un site recherché pour des poumons fragilisés. Mais ce qui influença la décision de nos deux médecins fut l'absence de vent. Comme le disait lui-même le docteur David:

«Dans notre première quête d'un site, qu'avons-nous recherché, sinon la

pureté de l'atmosphère, une insolation prolongée, le surplomb des brouillards, la fraîcheur des nuits, la stimulation des hauteurs, mais par dessus tout, l'essentiel dans le traitement des affections pulmonaires, la tranquillité de l'atmosphère».

C'est donc cette absence de vent qui caractérise le site de Passy, protégé par le Roc des Fiz du vent froid du nord et par la chaîne du Mont-blanc du Foëhn ou vent du sud. Enfin la chaîne des Aravis offrait la protection finale par rapport aux vents d'Ouest.

Les réserves en eau potable étaient considérables et l'absence d'une implantation touristique sur ce plateau permettaient à nos deux médecins d'arrêter leur choix sur ce «pays neuf» apte à être modelé selon leurs désirs.

• Patrick HERRY



Chalets Sanatorium de Praz-Coutant

Roc des Fiz

Il n'est pas dans les habitudes de l'IHS de faire dans le « sensationnel » ou même de retracer des catastrophes pour le seul plaisir d'essayer « d'accrocher » le lecteur. Si nous revenons sur cette terrible tragédie, c'est d'une part que parmi les victimes il y avait des membres du personnel, dont 8 syndiqués CGT, et que d'autre part tous les travailleurs du Plateau d'Assy, comme l'ensemble de la population de cette localité, ont participé aux sauvetages et à toutes les suites de cette tragédie qui ont marqué profondément les lendemains dans cette localité.

L'année 1970 avait déjà mal commencé. A Val d'Isère, dans la journée du 10 février, vers 8 h 30, une avalanche de neige poudreuse partie de la pointe du Front à 2 960 m d'altitude dévale toute la montagne, traverse l'Isère et la route du col de l'Iseran et vient s'arrêter sur le chalet de l'UCPA (Union ces Centres de Plein Air). On dénombre 39 morts et près de 40 blessés. L'émotion est à son comble dans le pays, et même si cette avalanche était d'une ampleur sans précédent, de nombreuses questions étaient sans réponse.

Dans la nuit du 15 au 16 avril aux alentours de minuit, un glissement de terrain emporte l'aile ouest du sanatorium pour enfants le « Roc des Fiz » occasionnant la mort de 56 enfants ainsi que de 15 membres du personnel.

Revenons une quarantaine d'années en arrière. L'AVSHA (Association des Villages Sanatoriums de Haute Altitude) fondée en 1922 a, après de nombreuses oppositions s'appuyant principalement sur le refus de voir des malades près des stations de sport d'hiver, construit le sanatorium de Praz Coutant. En 1929 un projet d'un établissement pour enfants est mis à l'étude.

Les architectes Pol Abraham et Henry Jacques Le Meme font les plans d'un ouvrage comportant 165 lits qui sera achevé en mars 1932. Rappelons que ces deux architectes sont à l'origine des sanatoriums de Guébriant et de Martel de Janville.

L'AVSHA possède donc à partir de 1937 quatre établissements destinés chacun à

une catégorie de malades. Praz Coutant pour les hommes, Guébriant pour les femmes, le Roc des Fiz à destination des enfants, et enfin Martel de Janville attribué aux militaires. D'autres établissements voient le jour dans cette période, ce qui contribuera à donner au Plateau d'Assy la première place en matière de lutte et de soins face à la tuberculose.

Nous sommes en avril 1970. Le 5 une coulée de boue entraînant des sapins déracinés s'arrête tout près du Roc des Fiz. Ce fait n'était pas exceptionnel, il s'était déjà produit. Les enfants d'une partie du bâtiment sont momentanément déménagés.



Sauveteur muni d'écouteurs permettant de détecter les bruits dans les décombres du Roc des Fiz.

.../...

Des fissures sont relevées sur quelques murs par une partie du personnel, la direction jugeant celles-ci superficielles et estimant tout danger écarté réintègre les enfants dans leurs locaux habituels.

Comme nous l'avons dit, dans la nuit du 15 au 16 avril 1970, c'est le drame. Une coulée de boue, de pierres et bien sûr d'arbres (c'est 70 000 m³ de matériaux qui ont dévalé la pente emportant tout sur son passage et principalement le pavillon des garçons), large d'environ 200 m, emporte l'aile ouest du bâtiment. Dès minuit les secours affluent. Le plan ORSEC est déclenché en début de matinée et c'est bientôt plus de 380 personnes qui participent aux recherches, des camarades présents sur le site à cette époque se souviennent. Il faut dire que celles-ci ne sont pas aisées. La partie emportée du bâtiment se retrouve en contrebas, complètement laminée et parfois recouverte de plus de 15 m de terre, de roches ou de boue.

Les pompiers, l'armée, le personnel municipal, la protection civile mais aussi de nombreux bénévoles s'activent sur le site pour essayer d'arracher au magma des survivants. La direction de l'usine de Chedde autorise le personnel qui le désire à quitter le travail pour participer aux recherches. Pendant trois jours les sauveteurs vont se dépenser sans compter ; hélas le bilan est lourd, 56 enfants et 15 membres du personnel sont décédés. Pour l'histoire, selon Claudius Dupont, sur les 15 membres du personnel, 8 étaient syndiqués à la CGT et deux étaient représentants au comité d'entreprise. Les causes connues maintenant sont qu'une grande quantité d'eau en provenance de la fonte des neiges avait saturé les terrains en dessus du sanatorium et ce fait avait provoqué le glissement de terrain.

Il faut maintenant gérer «l'après» et ce n'est pas chose facile. Tout d'abord les enfants restants sont replacés dans d'autres établissements et le personnel habitant sur place est relogé grâce à l'aide de toute la population. Le foyer de la « caisse d'entraide » des salariés du plateau, local où ceux-ci organisaient différentes manifestations, sert momentanément de lieu où sont identifiées les victimes et de chambre mortuaire. Il faut savoir que certaines dépouilles mortelles sont affreusement mutilées et non reconnaissables. La principale source pour effectuer cette reconnaissance est le numéro que portent sur chaque sous-vêtement tous les enfants ; ce numéro leur servait à récupérer leurs effets personnels après les lavages.

Cette douloureuse tâche est effectuée par du personnel des établissements dont certains syndiqués CGT (Mathurin Perroton et Claudius Dupont entre autres).



Claudius Dupont et son épouse sur les lieux du drame

Dès le 22 avril les organisations syndicales posent les problèmes les plus urgents : d'abord trouver les sources de la catastrophe afin de pouvoir y remédier dans le futur et surtout dans l'urgence toutes les mesures pour aider tant les personnels touchés que les familles concernées. La CGT y ajoute la garde de la vocation sanitaire du Plateau d'Assy (ci-joint photocopies d'articles de presse de l'époque).

Il est décidé rapidement que le sanatorium ne rouvrira pas. Il faut donc reclasser tout le personnel. Après quelques départs volontaires, la majorité trouvera un emploi sur le plateau. Selon un ancien dirigeant de la CGT, il faut dire que tous les chefs d'établissements du Plateau d'Assy ont joué le jeu et ont bien participé à ce reclassement. Les personnes reclassées les plus loin l'ont été à Longefoy, établissement situé en Savoie à côté d'Aime La Plagne.

J'ai parlé précédemment du travail effectué par le personnel lors de l'identification des victimes. Cette tâche a été grandement appréciée par le préfet de l'époque. Par son intermédiaire, un secours de trois millions de francs a été attribué par la Présidence de la République avec pour seule condition que celui-ci soit distribué par les

.../...



La coulée de boue

responsables de la caisse d'entraide. Ce sera chose faite et aidera grandement le personnel touché par ce malheur.

Dans le même ordre d'idée les agents de la sécurité sociale d'Annecy seront mis à contribution pour régler rapidement tous les dossiers issus de ce sinistre. Une camarade se rappelle qu'à cette occasion, personne n'avait pleuré les heures de travail.

Toute cette période verra une agitation médiatique importante sur le Plateau d'Assy. Est-ce que la CGT par certaines de ses positions gênait ? Nous avons trouvé dans nos archives une photocopie d'un tract daté du 9 novembre 1970 où le syndicat CGT se plaint d'ostracisme à son égard de la part de l'ORTF de l'époque. Il faut dire que l'avenir des sanatoriums était déjà en préparation et que les positions de la CGT n'allaient pas toujours dans le sens souhaité par le patronat et le pouvoir en place. La suite, nous la connaissons et les camarades à l'époque avaient vu venir le danger des fermetures d'établissements.

Le Roc des Fiz ne sera pas reconstruit. Avec l'aide gouvernementale le site sera complètement rasé. Seule reste une stèle pour se rappeler qu'à cet endroit 71 personnes ont perdu la vie.

Ces deux catastrophes arrivées à moins de 3 mois d'intervalle ont interpellé l'opinion publique et bien sûr les responsables politiques.

A la suite de ces événements seront mises en place différentes structures ou obligations

lors de constructions en montagne. Pour n'en citer que deux, en 1971 a été créée l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches, et en 1982 obligation est faite aux communes présentant quelques dangers d'avoir un PPR c'est-à-dire un plan de prévention des risques naturels. Avec le temps la législation a évolué avec le PPRN, plan de protection des risques naturels, le PPRT, risques technologiques comme les usines classées «Seveso», le PPRM, risques miniers,

et enfin de PPRS, risques de submersion marine, plan qui a été au-devant de la scène lors de la tempête Xynthia.

Beaucoup plus tard, les tribunaux, bien que reconnaissant les circonstances exceptionnelles, ont condamné la commune de Passy à 50% de responsabilité du fait de sa non surveillance de ses terrains. Sur le site «Archives Départementales» un rapport d'experts présente lors d'un Colloque «Géologie Alpine Risques naturels» tirait les conclusions suivantes : bien que notant l'apparition de signes précurseurs à partir du 11 avril, il faut bien reconnaître que ces signes étaient difficiles à comprendre.

La condamnation était-elle juste ? On ne peut le dire. Seules les peines restent.

• J.P. Dunoyer

Sources :

- Archives IHS
- Interview Claudius Dupont
- Les sanatoriums du Plateau d'Assy par M. Roger Michel, l'académie du Faucigny, séance du 6 janvier 1940
- Documents du CREHA (centre de recherche et d'étude sur l'histoire d'Assy).
- Archives ouvertes <http://nal-insu.archives-ouvertes.fr/insu00503931>

25-4-70
**Rencontre des Unions départementales
 C.F.D.T. et C.G.T.
 après la catastrophe du Plateau d'Assy**

Annecy. — Le 24 avril, les U.D. C.F.D.T. et C.G.T. de Haute-Savoie se sont rencontrés pour étudier les problèmes de reclassement et de reconversion posés au personnel du Roc des Fiz.

Elles élèvent une vive protestation quant aux mesures brutales qui ont été prises en matière de licenciement. Elles soulignent qu'en cette circonstance exceptionnelle, des mesures exceptionnelles se doivent d'être prises pour interdire tout licenciement tant que les reclassements nécessaires, en accord avec les intéressés, n'ont pas été individuellement prévus.

Elles demandent, dans l'immédiat le rattachement administratif de tout le personnel du Roc des Fiz au sein des autres établissements de l'Association des villages, sanatoriums de haute altitude, et ceci jusqu'au reclassement de tous les intéressés, soit plus d'une centaine de personnes.

De ce fait, il est urgent que les pouvoirs publics prennent la responsabilité de convoquer toutes les parties concernées de sorte que le personnel n'ait pas à subir les conséquences morales, pécuniaires et matérielles d'une catastrophe dont il a déjà profondément souffert.

Par ailleurs, les Unions départementales C.F.D.T. et C.G.T. demandent que l'administration prenne toutes les dispositions nécessaires pour que les délégués au personnel du Roc des Fiz puissent continuer leur mandat en une période où les problèmes posés sont d'une telle importance.

76-4-70
**Après la catastrophe
 du Roc des Fiz**

COMMUNIQUE CGT - C.F.D.T.
 DU PLATEAU-D'ASSY

Après les catastrophes successives, Chaudé, Val d'Isère, Roc des Fiz, le problème des responsabilités dans les zones montagneuses reste posé dans son entier.

Profondément traumatisées par cette catastrophe, les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T., considèrent comme un impératif national que les centres spécialisés d'études sur le mouvement de la montagne et sur les avalanches, ainsi que les services de Protection civile soient dotés de moyens susceptibles de prévenir efficacement toute catastrophe, pour qu'une surveillance soit effectuée notamment dans les zones où sont implantées des collectivités.

Concernant les problèmes des sinistrés, elles exigent :

— Que le Plateau d'Assy soit déclaré par le gouvernement zone sinistrée ;

— Le versement d'indemnités spéciales à tout le personnel intéressé.

— Le reclassement prioritaire des personnels : dans les villages sanatoriums ; dans la station ;

hors de la station éventuellement ;
 — L'obtention de la pré-retraite pour les personnels qui le désiraient.

Elles sollicitent de l'autorité préfectorale un engagement précis pour les sinistrés :

— L'obtention d'un sursis du paiement : de l'imposition sur le revenu et sur les engagements contractés auprès des sociétés de crédits.

— L'indemnisation des sinistrés totaux ou partiels.

Elles demandent la constitution d'une commission comprenant obligatoirement des responsables syndicaux pour la répartition des fonds et indemnités recueillis.

Elles entendent que toutes dispositions soient mises en œuvre de part et d'autre pour une normalisation du fonctionnement de la station et que la vocation sanitaire du Plateau d'Assy soit maintenue.

Enfin, elles insistent pour être convoquées, conformément à la loi, aux réunions du conseil d'administration des villages sanatoriums et spécialement celui du 28 avril 1970.

29-4-70 **LA C.F.D.T. COMMUNIQUE**

La C.F.D.T. (Rhône-Alpes), l'U.D. C.F.D.T. nous prie d'insérer :
 Sans avoir suffisamment de recul sur cette catastrophe nous pouvons cependant préciser :

Que nous souhaitons que la commission chargée d'enquêter sur cette catastrophe ne limite pas ses conclusions sur le présent, mais aussi sur l'avenir, par un diagnostic précis sur l'état de la montagne et sur les dangers qu'elle peut présenter pour toute la population du Plateau d'Assy.

La rigueur de cette enquête nous paraît déterminante pour l'avenir du Plateau d'Assy, surtout en une période où la reconversion des sanatoriums se trouve posée et ceci pour éclairer l'opinion ainsi que les autorités publiques et locales.

La C.F.D.T. pense d'ailleurs que cette enquête devrait dépasser le seul problème du Plateau d'Assy. C'est en effet l'ampleur de tous les phénomènes naturels en montagne qu'il s'agirait de détecter le plus précisément possible, surtout là où il y a des vies humaines à protéger ou des ensembles collectifs à promouvoir.

La C.F.D.T. pense qu'il serait indispensable qu'une commission technique, comprenant les représentants de divers organismes in-

teressés, à savoir les organisations syndicales ouvrières et patronales et les autorités de tutelle soit créée à l'échelon régional pour étudier la situation des stations de cures de la région Rhône-Alpes et spécialement celles de la montagne.

Par ailleurs, la C.F.D.T. demande aux pouvoirs publics que des mesures exceptionnelles soient prises pour assurer le reclassement et la reconversion de tout le personnel se trouvant licencié.

Par la catastrophe du Plateau d'Assy, c'est tout le problème de la protection de la population et de la création des ensembles collectifs en montagne qui se trouve posé, estime la C.F.D.T.

30-4-70
APRES LA CATASTROPHE DU ROC DES FIZ

LE SYNDICAT C.G.T.-F.S.M.
 COMMUNIQUE :

Le syndicat C.G.T. considère que cette catastrophe, survenant après d'autres, apporte le navrant témoignage de la carence de l'Etat en matière de crédits nécessaires à la recherche (en l'occurrence aux centres spécialisés d'études sur les mouvements de montagne et les avalanches).

Réuni en conseil exceptionnel le 22 avril, en présence d'un représentant de la Fédération nationale des services publics et de santé, et d'un représentant de l'Union départementale, le syndicat C.G.T. du Plateau d'Assy a déterminé son activité immédiate et à plus long terme pour que toutes dispositions soient mises en œuvre afin de

subvenir aux besoins immédiats et contribuer à régulariser la situation des personnels sinistrés privés d'emplois.

Le syndicat C.G.T. ose espérer que les pouvoirs publics et l'Association des villages sanatoriums du Plateau-d'Assy sauront apporter une solution concrète à ces personnels victimes de cette catastrophe.

En tout cas, il s'engage à rendre toutes dispositions de nature à réaliser la solidarité la plus totale à ses camarades de travail.

Enfin, il affirme sa volonté de tout mettre en œuvre pour contribuer à une normalisation de la situation de la station et que soit maintenue la vocation sanitaire de celle-ci.

COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT C.G.T.

DU PLATEAU d' ASSY

L' O.R.T.F. ne connaît pas le syndicat C.G.T. du PLATEAU d'ASSY.

L'O.R.T.F. (ou les promoteurs des séquences sur la reconversion du PLATEAU d'ASSY des 8 et 9 Décembre 1970) ne connaît pas le syndicat C.G.T. local.

Le Syndicat professionnel (lisez Syndicat Patronal) a donné son avis dans quatre ou cinq interventions, la Société Médicale a apporté des commentaires dans quatre ou cinq interventions, le syndicat C.F.D.T. a pu s'exprimer, le syndicat C.G.T. connaît pas !!!

Qui avait peur et de quoi ?

- Que le syndicat C.G.T., qui a obtenu près de 60 % des voix aux dernières élections professionnelles sur l'ensemble de la station, indique qu'il se préoccupe de la reconversion des établissements anti-tuberculeux depuis Avril 1964 !
- Que le syndicat C.G.T., qui a obtenu 61 délégués élus en Mars 1970, indique qu'il a donné dans de nombreux communiqués, dans les réunions officielles, son opinion sur cette reconversion des établissements ou sur le problème de l'hospitalisation en générale, dans notre pays, tant auprès de divers députés - dont un a posé une question écrite en Avril 1970 - qu'à la Préfecture d'Annecy ou à Paris !
- Que le syndicat qui compte plus de quatre cents adhérents, qui a toujours préconisé le maintien de la vocation sanitaire et sociale du Plateau d'Assy, approuve néanmoins la création d'un office de la Santé et du Tourisme dans cette station équipée par une aide massive et efficace de la Sécurité Sociale, entre autre !
- Que le syndicat C.G.T. expose qu'il se préoccupe aussi de l'avenir salariale, sociale, professionnel de tous les Employés contraint, pour différentes raisons, à vivre ici !

Alors, puis ce que nous ne sommes pas invités à traduire l'opinion de ceux qui nous font confiance, de ceux qui votent pour nous, aux mêmes lieux, dans les mêmes conditions (quelques secondes à l'O.R.T.F.) que tout le monde: alors nous employ ons et continuerons d'employer nos propres moyens, non sans regretter qu'il existe encore des discriminations aussi périmées et aussi mesquines, pour faire connaître les avis, les remarques, les suggestions de ceux que nous représentons.

Et pourquoi ne pas avoir interviewé un représentant des Commerçants, du Syndicat d'Initiative et autres Associations locales ?

A quand, l'O.R.T.F. : "Service public au Service du Public" !!!

Le Syndicat C.G.T. du
PLATEAU d'ASSY,

le 9 DECEMBRE 1970 - 21 H.

Une belle rencontre, pour un beau parcours

Dans le cadre de notre cahier sur les sanatoriums du Plateau d'Assy, un personnage est incontournable ; il s'agit de Claudius DUPONT qui a été pendant près de 40 ans un acteur de premier plan tant dans la vie syndicale que dans la vie publique de cette localité.

Nous avons eu le bonheur de le rencontrer et, d'une discussion «à bâtons rompus» nous avons évoqué son parcours. Mais à travers celui-ci c'est la vie des travailleurs du plateau de 1950 à 1990 qui est retracée.

Cette discussion que nous avons filmée, sera bientôt disponible en DVD à l'IHS 74. Cet article n'est pas la synthèse de notre rencontre mais plutôt le rappel des moments importants de sa vie de militant CGT.

Tout d'abord, malgré ses 89 ans, il est né en 1925, Claudius a conservé non seulement une mémoire impressionnante, mais aussi la fougue qui l'a animé par le passé ; un autre aspect est la modestie et surtout la reconnaissance des mérites de tous ceux qui ont travaillé avec lui pour l'amélioration de la vie des travailleurs du Plateau d'Assy. Dans cette reconnaissance il n'oublie pas de citer son épouse sans qui rien de ce qu'il a fait n'aurait pu exister.

Originaire de Belleville sur Saône dans le Rhône, Claudius Dupont rentre d'abord à la SNCF en 1947 où il se syndique rapidement à la CGT. Claudius est toujours syndiqué à la CGT. Une opportunité de travail se présentant, il arrive avec son épouse en 1950 sur le Plateau d'Assy. Ils travaillent tous les deux dans le service «hôtelier», service s'occupant de l'intendance et du ménage. Il devient par la suite aide-soignant brancardier. Cette tâche il l'assumera principalement dans le transport des malades en salle d'opération au sanatorium de Praz Coutant. Dès son arrivée, il milite au sein du syndicat CGT et participe, entre autres, à l'élaboration de la Convention Collective Nationale des établissements sanitaires à but non lucratif. Convention dite « convention de 1951 ».

En 1955 il est élu secrétaire du syndicat CGT des établissements de santé privés, syndicat membre de la Fédération de la Santé.

C'est le moment maintenant de dépeindre la situation économique et sociale sur le Plateau d'Assy à cette époque.

Rappelons brièvement que le premier sana a été inauguré en 1926 (Praz Coutant), le dernier l'a été en 1937 (Martel de Janville). Chaque établissement avait sa spécificité propre : la Clinique d'Assy devient sanatorium départemental avant d'être cédé à Sancellemoz, Praz-Coutant est réservé aux hommes, Guébriant aux femmes, le Roc des Fiz aux enfants, et enfin Martel de Janville est réservé à l'armée, aux officiers et sous-officiers.

Dans les années 1950 le Plateau possède 2100 lits ; pour assurer tout le fonctionnement on compte 1000 salariés dont d'ailleurs 500 sont syndiqués à la CGT. Cette force, on va le voir, sera déterminante dans l'acquisition d'avancées sociales très importantes.

Faisons un petit retour en arrière. En 1943 avait été créée une «caisse d'entraide» regroupant tous les salariés des sanatoriums. Après de nombreuses négociations le financement de cette caisse est assuré par les établissements à raison de 10 centimes par journée / malade. Sachant comme on l'a dit plus haut que le plateau possédait 2100 lits toujours occupés, on se rend compte que cette caisse disposait de moyens importants. Elle était gérée par les travailleurs eux-mêmes. Elle perdurera après la mise

.../...



Claudius Dupont lors de l'entretien accordé à l'IHS CGT 74

en place des Comités d'Entreprises devenant bien avant la loi une sorte de comité interentreprises. Claudius Dupont en est devenu vice-président dès 1955 et président en 1971. Les réalisations de cette structure sont à mettre en avant car elles étaient très en avance sur les préoccupations syndicales de l'époque, préoccupations qui étaient beaucoup plus salariales.

Trois grands axes d'activité ont été menés de front avec des réalisations conséquentes.

Premier point le logement :

Il faut savoir que la convention collective prévoyait le logement de certaines catégories de salariés d'autres personnel comme celui de l'entretien par exemple en était exclu ; d'où une grande difficulté à loger sur place. Une des premières tâches a été de construire des logements pour le personnel. Ce sera chose faite, le parc de logement a permis de répondre aux besoins et certains locataires ont pu accéder à la propriété. Sans être sûr du chiffre, il semble que c'est près de 150 logements qui ont été construits. Bien que cela ne rentre pas dans le cadre du logement, rappelons ici la construction du «foyer» salle multi activité où se déroule la plupart des manifestations culturelles ou festives du Plateau.

Pour l'anecdote le plan initial avait été tracé par Claudius Dupont, ce plan devait être approuvé par un architecte. A la vue du dessin, l'architecte en question a qualifié celui-ci de «grange» plus que de salle des fêtes. Pour certains le foyer était devenu «la grange à Dupont».

Le deuxième axe d'activité de ce comité inter entreprise concernait la famille :

Une des réalisations les plus marquantes de cette époque est la mise en place des PCF (sic). Rien à voir avec un parti politique, il s'agissait des Prestations Complémentaires Familiales. Tous les salariés percevant des Allocations Familiales venaient chaque mois au local de la mutuelle et sur présentation des reçus A.F. percevaient une somme correspondante à la moitié des A.F. touchées. Il va sans dire que cette prestation était largement appréciée par les salariés.

Deux autres allocations avaient été obtenues : l'une pour le transport des salariés habitant hors du Plateau d'Assy et une autre pour aider à l'achat de combustible de chauffage aux salariés qui n'étaient pas logés ; rappelons que la C.C. prévoyait le chauffage aux salariés logés. Cette dernière allocation était calculée d'une part en fonction du nombre personnes composant la famille et d'autre part indexée sur le prix du sac de charbon appelé «boulets des Cévennes».

.../...

Hélas, tant la prestation chauffage que le «boulet des Cévennes» ont disparu. Pour ce dernier, rappelons que la fermeture des puits Ladrecht-Destival en 1984 et des Oulès en 1985 ont vu la fin de l'exploitation des mines des Cévennes. L'exploitation à ciel ouvert finira en 2001, ce sera la fin d'une activité datant du 13^{ème} siècle.

Pour l'anecdote l'obtention de cette prime a pu être obtenue grâce à un rassemblement de plus de 300 personnes qui s'est rendu de la Place de la Poste à Sancellemoz.

Dans le cadre du témoignage de Claudius Dupont qui, à l'époque, était le dirigeant de l'organisation syndicale ayant obtenu ces avancées, celui-ci a tenu à préciser que les revendications pouvant impacter le prix de journée-malade était discuté avec Gaston Missilier qui à l'époque était Président du Conseil d'Administration de la Caisse Primaire de la Sécurité Sociale.

Il faut rappeler ici que toutes les avancées étaient ce que l'on appelle «du salaire différé», et quand dans les années 1980 le désir de chaque direction d'établissement de reprendre «ses billes» pour plus d'autonomie était surtout une attaque déguisée sur ce salaire différé.

Le troisième volet de travail était axé sur les loisirs, le sport et la culture. Sans citer toutes les réalisations revenons sur quelques-unes d'entre elles.

Dans le cadre du foyer se sont tenues de nombreuses conférences abordant les sujets les plus variés. La venue de malades plus ou moins célèbres a permis à Claudius Dupont et son équipe de prendre contact avec un grand nombre de personnes. Pour en citer quelques-unes, rappelons la venue de Georges de Caunes, d'André Wurmster, de Madeleine Riffaud, mais aussi d'alpinistes de renom, Rebuffat, Demaisons, et aussi du Docteur Alain Bombard devenu célèbre pour sa traversée de l'Atlantique sur un canot pneumatique dans l'année 1952.

Ces rencontres étaient très prisées et toute la population du Plateau y était invitée. On peut dire que ces conférences ont contribué à élever le niveau culturel de la localité.

De nombreux voyages ont aussi été organisés dans le cadre de ce comité et de nombreux souvenirs principalement photographiques émaillent les albums familiaux.

Toutes ces réalisations n'ont pu être obtenues

que grâce à une organisation syndicale forte, près de 500 adhérents, mais aussi grâce à la pugnacité des délégués de cette époque. Ces luttes ont très justement été reconnues au niveau national. Claudius Dupont y a pris des responsabilités importantes. Il a, pour celles-ci, visité quasiment tous les sanas de l'hexagone du Jura aux Pyrénées et du Massif Central à tous ceux du Sud-Est. Il a aussi présidé un congrès fédéral de la santé privé et a représenté sa fédération à une conférence internationale des syndicats de cette profession, conférence qui s'est tenue à Postdam dans les années 70.

Ceci ne l'a pas empêché de rester délégué du comité d'entreprise de Praz-Coutant ainsi que membre du comité central d'entreprise. Il a aussi participé à la vie de l'union locale de Passy avec les camarades Pierre Metay et Marcel Gintz. Il a également participé au bureau de l'union départementale CGT de Haute-Savoie avec son ami J. Frégonara, S.G. de l'époque.

On ne peut pas évoquer le parcours de Claudius Dupont sans parler de ses responsabilités hors du syndicat. Pendant un mandat il a été élu municipal et maire-adjoint de la commune de Passy où Albert Alta était premier magistrat. Il a été aussi l'un des fondateurs de la société crématiste du canton de Saint-Gervais.

Voici, en quelques pages, le parcours d'un militant de la CGT, parcours profondément lié à la vie économique et sociale du Plateau d'Assy. Ce portrait n'a pas la prétention d'avoir exploré toutes les pistes tant de la vie de Claudius Dupont que celles issues de l'activité des sanatoriums.

Toutefois, l'expérience du foyer du personnel qui deviendra un comité interentreprises pendant les mandats de Claudius Dupont est assez exceptionnelle pour que d'une part l'on s'en souvienne à travers les réalisations très novatrices pour l'époque et que l'on s'en serve de modèle encore de nos jours. Et surtout il ne faut pas oublier que tout ceci n'a pu avoir lieu que grâce à une syndicalisation que l'on peut qualifier de très importante.

Il n'y a pas de miracle, l'unité des travailleurs sur des objectifs précis et clairs est l'une des clés du succès pour faire aboutir nos revendications.

Pour terminer, pour tout son travail et pour tout son apport, la CGT, par l'intermédiaire de l'IHS de Haute-Savoie, peut dire Merci Claudius !

• J.P. Dunoyer

La lutte Syndicale au village sanatorial du Plateau d'Assy

Le tableau historique concernant le VSHA ne peut être complet sans parler des travailleurs de santé, qui depuis 1926 ont revendiqué et obtenu, grâce à leurs luttes, des avancées et ainsi fait évoluer leur profession.

Je ne reprendrai pas toutes les actions qui ont ponctué l'histoire syndicale mais avec les énumérations suivantes nous aurons une idée de cet engagement et des victoires acquises. Il faut noter qu'à son apogée le plateau comptait 1000 salariés dont 500 syndiqués CGT.

Actions et Grève:

1947 : les employés obtenaient une grande victoire: les huit heures de présence (40 à 48H) étaient considérées comme temps de travail et payées en heures supplémentaires. Les premiers travailleurs en France à faire connaître la légitimité des revendications ont été les travailleurs du plateau.

1948 : une action revendicative avait été engagée depuis Juillet. Devant le refus patronal, plusieurs manifestations eurent lieu. C'est de cette époque que les patrons refusèrent de continuer de percevoir les cotisations syndicales, ce qui rendit un service inestimable aux syndicats car la première action d'un bon syndicaliste est bien de payer sa cotisation et de savoir à qui il la paie. La suite de ces manifestations aboutirent à une prime de fin d'année égale à un 1/2 mois de salaire. Fut également instaurée une cotisation patronale de 6,5% sur les salaires versée à la Caisse d'Entraide. Cette CE permettait de financer :

- 50% des prestations de la Caisse d'allocations Familiales.
- une allocation mensuelle pour les retraités.
- 5% du salaire moyen départemental aux familles d'un enfant ne bénéficiant pas de l'allocation de salaire unique et aux familles ayant légalement des parents à charge.
- les frais d'étude d'un programme de construction portant sur 150 à 200 logements, destinés aux salariés de la profession.

Ceci permit de mettre en place les premières parts de la construction avancées par ces fonds issus des cotisations. Les prestations familiales ont ainsi pu être augmentées de 50% par ces fonds et la construction des «cèdres bleus» démarrée.

Les années suivantes d'autres revendications ont été obtenues : primes de fin d'année par pourcentage correspondant au 13^{ème} mois à partir de 12 ans d'ancienneté, ainsi que la mise en place du régime de retraite.



.../...

Décembre 1955 : La section «Le Mt-Blanc» Plateau d'assy comptait 59 adhérents CGT sur 125 employés. Il était l'un des plus grands établissements du plateau. En Décembre une Action de 4 jours de grève à raison d'1Heure/jour fut lancée. Elle concernait l'augmentation de salaires de l'ordre de 9%. Pour les sections de Martel, Praz-Coutant, Roc des Fiz et Guebriant. On comptait environ 300 travailleurs et 181 syndiqués. Le mois de congé payé fut obtenu en 1955 ainsi que d'importantes augmentations de salaires. Une prime de 2000 Frs obtenue en 1953 a été conservée et est devenue en 1955 la «prime d'isolement».

Octobre 1957 -

Le 4 Octobre, les syndicats CGT et CFTC déposent les revendications suivantes : augmentation des salaires de 16%, une prime de vacances, l'augmentation de la prime pour ceux logés à l'extérieur. Seule, cette dernière revendication est acceptée par le syndicat patronal. Devant cette réponse en partie négative, les syndicats, approuvés par 85% du personnel, lancent un mot d'ordre de grève à partir du 25 Octobre d'une heure de 8H à 9H suivi par 100% du personnel. Suite à cette action d'ampleur inégalée, les patrons décidaient un acompte mensuel de 3000F et 2000F respectivement pour les établissements commerciaux et non commerciaux. De même ils acceptaient le montant de la prime porté à 1700F pour le personnel logé à l'extérieur. Ceci ne constituait qu'un acompte car les discussions de salaires continuaient au niveau local et national.

Avril 1960 -

Une revendication de taille est lancée sur le plateau afin de reconnaître et d'obtenir la parité public-privé pour les établissements non commerciaux. La satisfaction de cette revendication ne sera obtenue qu'en 1971 avec un reclassement à effet rétroactif à partir de janvier 1970. Les rappels se sont échelonnés de 544 à 2460 F et Il n'y aura plus que 8 groupes d'emploi. Le résultat de 1970 prouve que la CGT avait raison 10 ans plus tôt de demander cette parité (remplacée par «égalité» pour mieux convenir aux autres syndicats).

1968 -

En mai une grève est lancée sur 8 jours ouvrables qui permettra d'obtenir une

augmentation des salaires de 2%. Les horaires de travail vont être ramenés progressivement à 40H (41H au 1^{er} janvier 1969). Une prime de service (dite d'assiduité) est fixée à 7,5% de la masse annuelle des salaires et à répartir sur l'ensemble du personnel. Par ailleurs les syndicats d'employeurs et d'employés se mettent d'accord pour demander au ministre intéressé l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans avec la pension pour 65 ans.

1971 : Roc des Fiz

Suite à la catastrophe, les contrats de travail (une centaine) furent rompus. L'accompagnement permet de reclasser 80 personnes, 9 personnes sans emploi, la plupart des personnes âgées ne souhaitant plus travailler. La CGT demanda la possibilité de préretraite à 60 ans pour ces dernières. L'indemnisation de licenciement fut également discutée (en effet en raison du caractère de force majeure, cette indemnisation, selon la loi, n'était pas obligatoire).

1983 - Caisse d'entraide :

les employeurs du plateau d'Assy décident à cette date de ne plus payer leurs cotisations à la Caisse d'entraide et ceci à compter du 1er Janvier 1984. Il faut rappeler que c'est en 1943 que naît cette oeuvre sociale loi 1901. Elle fonctionnera dans un cadre Mi-mutualiste, Mi-comité inter établissements. avec pour finalité : le complément maladie, la construction des logements, les loisirs (enfants et adultes) et la gestion des fonds destinés à aider les allocations familiales.

Elle est administrée de manière tripartite: 9 cadres - 9 employés et 9 employeurs.



.../...

En 1966 les employeurs demandèrent la séparation de la partie complément maladie. Ce qui aboutit à la création de la la société mutualiste qui se référerait au code de la mutualité. En 1972 les employeurs demandent à réviser le nombre de membres (27 semblait trop lourd pour eux) pour une proposition paritaire de 3 membres employeurs et 3 membres cadres-employés avec présidence et vice-présidence tournante dans chaque collège. Aucun accord ne permettait de concrétiser jusqu'à fin 1983 . A cette date La CGT votera à l'unanimité la transition de la caisse d'entraide vers un comité inter-entreprise.

1982-1983 : Parassy

Le cas du sanatorium Le Parassy est assez révélateur du climat malsain du principalement à la direction. Pour faire court ,en 1982 le syndicat CGT demande l'organisation d'élections professionnelles et communique le nom des candidats. Aussitôt la réaction patronale ne se fait pas attendre avec des lettres d'avertissement sans objet (les 1^{ères} en 4ans),des réunions avec l'ensemble du personnel où la phrase: "la vermine syndicale sera éliminée comme le vers dans la pomme". Les élections sont reportées sine die et une candidate CGT est licenciée. L'UL CGT de Sallanches dénonce par un tract ces méthodes et l'inspection du travail est saisie. Les élections se déroulent 6 mois plus tard et malgré un protocole signé, la direction le modifie entre les 2 tours.et profite d'une opportunité en fixant le dépôt des candidatures à une date où un candidat CGT est en congés. Par ailleurs cette même direction porte plainte pour les tracts diffusés par l'UL de Sallanches. Le 18 Novembre 1983 ,l'affaire est conduite devant le tribunal de Bonneville. La Direction du Parassy est jugée coupable d'entrave aux élections professionnelles, condamnée aux frais de justice, de dommages et

intérêts pour la candidate licenciée. La CGT est relaxée : le motif de diffamation publique étant rejeté. Cette direction se pourvoira en cassation après une première présentation devant le tribunal de Chambéry. Elle sera déboutée en cassation pour motif de non recevabilité du pourvoi.

1994 - 1995

Mont-Blanc : ce centre médical emploie 109 personnes et possède une capacité de 180 lits. En décembre 1994 le groupe BUREL-AUSTRUY rachète la quasi-totalité du capital. Le 3 Janvier 1995, lors de la réunion du CE, les élus à l'unanimité refusent le plan de licenciement (29 au total et 17 agents passés en sous-traitance pour raisons économiques). Ils demandent une expertise comptable qui sera réalisée assez rapidement mais lors du CE du 7 février 1995 la direction ne bougera pas d'un iota si ce n'est une diminution des licenciements de 29 à 25 mais avec des propositions de poste à Bordeaux, Nice, Marseille, Chantilly, Aubagne, etc....

CC SAUVER L'HOPITAL PUBLIC ...



Fidelis COSTA

longue sur les luttes du plateau d'ASSY et je n'ai pas décrit celles de 1995 à nos jours. Comme nous avons pu le constater, certaines de ces luttes sont très réactives en terme de résultat car la mobilisation est très forte. Pour d'autres luttes les résultats ont demandé un laps de temps plus important. Tout ceci pour rappeler qu'avec la lutte on ne gagne pas toujours à tous les coups mais une chose est certaine c'est que sans la lutte on ne peut constater que ce qu'on perd.

• Patrick HERRY



La CULTURE

sous toutes ses formes

ou l'apport culturel des sanatoriums

du Plateau d'Assy

Nous ne pensions pas lors de l'élaboration de ce modeste aperçu sur les sanas du Plateau d'Assy aborder la dimension culturelle de ce lieu. Pour dire vrai nous en ignorions l'importance. Hormis l'église il n'y avait pas à notre connaissance sujet à développement. Les recherches occasionnées pour les articles précédents ont apporté de nombreux éléments sur la facette culturelle et nous avons jugé utile d'aborder le sujet sans toutefois en faire un catalogue exhaustif.

Le premier sujet vient des sanas eux-mêmes, c'est-à-dire leur architecture et principalement ceux qui ont été construits sous la houlette de l'AVSHA. Le but premier de ces bâtiments n'est pas, comme on pourrait le penser, de loger des malades et des équipes médicales, mais d'abord de participer à la guérison.

Dès le début du 20^{ème} siècle, les bénéfices d'une cure d'altitude, loin de toute pollution, est un fait avéré. L'utilisation de la chaise longue dans le cadre d'un repos maximum est aussi un passage obligé pour toute thérapie de la tuberculose. Partant des réalisations suisse (Davos), allemande (Falkenstein), américaine (Saranacklake), française (Hauteville, Saint-Hilaire du Touvet) et du discours des hygiénistes du début du 20^{ème} siècle concernant l'habitat vont se penser et se réaliser les plans des sanatoriums du Plateau d'Assy. Une contrainte de taille doit être intégrée, c'est leur place dans un village qui se veut aussi une station touristique. Les architectes Aristide Daniel et Lucien Bechman réalisent en 1926 Praz Coutant sur le style pavillonnaire. Toutefois cette configuration ne permet pas un ensoleillement optimum de toutes les chambres. Les futures constructions

intègrent donc des terrasses en gradins, terrasse devant chaque chambre. C'est les architectes Le Meme et Pol Abraham qui mettent en œuvre ce concept à Guébriant et Martel de Janville. De plus ils limitent le nombre de pavillons et relient ceux-ci par des galeries vitrées ou chauffées. Rappelons aussi qu'il est fait largement appel au béton armé pour la construction de ces édifices qui, par leur grandeur et leur ligne, donne à penser à des paquebots dans une mer verte (ou blanche). Ce sont des constructions



Calder

.../...

qui ont reçu le label de «Patrimoine du 20^{ème} siècle». Sancellemoz et Le Mont-Blanc, réalisés respectivement par Paul Louis Dubuisson et Pierre Dupuy, intègrent aussi toutes les recherches sur l'ensoleillement.

Tous ces ouvrages qui ont été construits de 1924 à 1937 ont ouvert les portes aux règles de construction de la 2^{ème} partie du 20^{ème} siècle : grand volume des pièces, recherche de l'ensoleillement, ventilation, aération, utilisation du béton armé, accessibilité. Pour ces raisons ce patrimoine est à conserver.

Un autre aspect qui nous a interpellés c'est les sculptures que l'on voit en montant au Plateau d'Assy et bien sûr dans le village lui-même. Ces œuvres d'art proviennent d'une exposition qui la première s'est tenue du 1973 et s'appelait «sculptures en montagne». Le poète Jean-Pierre Lemesle concevait plusieurs parcours illustrant «Un Poème dans l'Espace». De nombreux artistes comme Miro, Calder, Etienne Martin, Guzman et d'autres ont «semé» leurs réalisations dans l'espace de la commune : certaines ont eu un caractère éphémère, d'autres sont restées.

Cette exposition s'est renouvelée en 2013, soit 40 ans plus tard. Il reste de ces deux manifestations des œuvres de Semser, La Grande Echelle, de Roussil Plaidoyer pour les droits de l'homme, de Cardenas La Porte de l'Eau, de Sandel Né de la Montagne etc

En prolongement de ces manifestations a été créé en 2008 le Jardin des Cimes. A 1000 m d'altitude et sur 2 ha et demi est présenté l'univers alpin en suivant un parcours sensoriel et pédagogique. Celui-ci permet de découvrir chaque «étage» de la vie végétale au flanc d'une montagne, on part d'un étage «montagnard» pour terminer à un étage nival c'est-à-dire celui des neiges éternelles.



Erwin Patkai

Pour terminer cette modeste contribution, nous allons, passage obligé, aborder d'église du Plateau d'Assy «Notre Dame de Toutes Grâces».

Dans les années 1930, chaque sanatorium possédait son lieu de culte, sa chapelle, destinée principalement aux malades de l'établissement. Le personnel n'y avait pas toujours accès (risque de contamination ou n'habitant pas sur le site).

En 1935 le Père Charles Devemy décide d'entreprendre la construction d'une église. Ce projet est confié à l'architecte Novarina. Le Père Devemy se rapproche du Père Marie Alain Couturier qui est un théoricien de l'art sacré ; sa conception est plutôt le renouveau de cet art. Une de ses paroles résume sa conception de l'art sacré mieux que je pourrais le faire : «il vaut mieux s'adresser à des hommes de génie sans la foi qu'à des croyants sans talent !»

Partant de cette affirmation, il va s'entourer d'un nombre important d'artistes de renom pour peindre, décorer, meubler cet édifice.

Sans vouloir tous les citer, en voici quelques-uns :

- Fernand Léger qui a fait des vitraux ; notons qu'il a fait aussi les vitraux de l'église d'Audincourt dans le Jura, et ce, tout en étant communiste
- Jean Lurçat qui a fait la tapisserie de la nef «L'Apocalypse»
- Germaine Richier qui a réalisé le crucifix derrière l'autel ; suite à des pressions de catholiques intégristes cette œuvre d'art avait été retirée peu de temps après l'inauguration de l'église. Elle a réintégré sa place initiale en 1969 et a été déclarée monument historique en 1971.



Germaine Richier

.../...

- Georges Rouault peintre religieux catholique qui a travaillé sur cinq vitraux
- Jean Bazaine a travaillé aussi sur les vitraux. Il a aussi été le père d'une importante mosaïque à l'église d'Audincourt
- Henri Matisse qui après son apport au Plateau d'Assy a participé entièrement à la réalisation de la Chapelle du Rosaire à Vence.
- Jacques Lipchitz une sculpture «Notre Dame de Liesse»
- Chagall qui a réalisé une céramique sur les fonts baptismaux. Dans un autre registre, il a décoré de 105 œuvres la bible dite Bible de Genève.



Jean Lurçat

Avec l'apport de cette pléiade d'artistes l'église du Plateau d'Assy est dans les toutes premières places de l'art religieux du 20^{ème} siècle si ce n'est la première.

Pour terminer ce sujet et même si ce n'est pas dans le cadre des points relatés ci-dessus, une information plus historique est apparue lors de nos recherches. C'est le décès à Sancellemoz de Marie Curie le 4 juillet 1934. Elle y était rentrée le 29 juin

suite à une leucémie déclenchée par une exposition de longue date au radium. Sa fille Irène Joliot-Curie devait décéder 22 ans plus tard de la même maladie contractée pour les mêmes motifs.

Le sujet des facettes culturelles du Plateau d'Assy n'est pas clos. Encore aujourd'hui, malgré la fermeture de certains établissements, de nombreux rendez-vous culturels sous diverses formes ont lieu chaque année. Et même s'il ne s'y passe rien, une visite sur ce Plateau ne peut qu'être enrichissante.

• J.P. Dunoyer



Contribution de l'IHS CGT Haute-Savoie sur l'historique de la guerre 1914-18

LA CHEDDITE

Le nom de cet explosif vient de la localité de Chedde, commune de Passy en Haute-Savoie.

C'est dans l'année 1898 que Paul Corbin, dirigeant de la Société des Forces Motrices et Usines de l'Arve, usine qui était dans cette localité, lance des expériences en matière d'explosifs chloratés. Il est bien placé pour le faire puisque l'usine produit des chlorates de potasse. Avec le concours d'un anglais du nom de Street ils poursuivent des expériences sur les explosifs à base de chlorate et de potasse. Pour l'anecdote il faut se rappeler que des groupes anarchistes parisiens (Ravachol, Auguste Vaillant entre autres) avaient dans les années 1881 – 1892 utilisé des explosifs de ce type, explosifs dérobés dans une carrière de Soisy sous Etioles (région parisienne).



L'usine autrefois

Ces recherches débouchent sur la création de la « Cheddite ». Cet explosif présentait des avantages par rapport à la dynamite : coût moins élevé, facilité d'emploi, moindre danger lors des manipulations, ce qui, à l'époque, lui faisait prétendre au titre « d'explosif de sécurité » ! Pour fabriquer la Cheddite, on construit une usine à Jussy (territoire suisse) près de la frontière française. Pourquoi pas à Chedde ! En France, à cette période, le « Service des Poudres » a le monopole de la fabrication des explosifs. Pour la suite une usine dépendant de la Poudrière Nationale de Vonges (Côte d'Or) sera construite à Lamarche sur Saône (commune adjacente à l'ouest de Vonges). Cette usine permettra la fabrication industrielle, fabrication qui aura un succès commercial satisfaisant. Ce succès n'a plus aucun rapport avec l'usine de Chedde car l'explosif a cessé d'être fabriqué en ce lieu dès la fin des recherches.

Dans le cadre de la diversité des productions l'usine de Chedde fabrique dès 1906 des perchlorates de soude (dérivé du chlorate) qui devient après transformation du perchlorate de potasse et d'ammoniaque. Pour donner un ordre d'idée la production de chlorate de soude atteint 4 500 tonnes en 1913. Avec le conflit mondial la production dépasse les 30 000 tonnes en 1916.

LA PÉRIODE DE GUERRE

Après 2 mois de conflit, c'est-à-dire fin septembre 1914, on se rend compte que d'une part la lutte va être longue et que d'autre part les réserves de munitions non seulement s'amenuisent mais que l'on risque la pénurie. C'est pour cela que la direction de l'usine de Chedde signe dès le 30 septembre un contrat pour des livraisons exceptionnelles de chlorate de potasse mais aussi de perchlorate d'ammoniaque. Celui-ci, entrant dans la composition des explosifs leur donne un effet plus «frisant» que la mélinite employée ultérieurement.



Des explosifs sont, sous le contrôle des Services des Poudres, fabriqués à Chedde dans de petits locaux annexes à l'usine. En parallèle des recherches sont effectuées pour améliorer la qualité « brisante » des obus.

Premier incident, au cours d'un essai de « bourrage » d'un obus, celui-ci fusa avant la fin de l'opération : bilan 2 blessés dont un amputé.

Avec la nécessité de produire à une grande échelle les explosifs tant demandés, il a fallu revoir la fabrication un peu artisanale de ceux-ci. L'opération consistant à mélanger le perchlorate à de la paraffine afin de rendre celui-ci « sécurisé » lors de ses manipulations s'effectuait dans un bac chauffé à 40°, les composants étaient mélangés à la main à l'aide d'une palette en bois. Cette méthode ne permettait qu'une production de 20 à 30 kg à chaque opération. L'ingénieur des Poudres, Raoul Dautriche pense que pour effectuer ce brassage il était judicieux d'utiliser un malaxeur à vis servant à la production des électrodes. L'appareil étant métallique, des échauffements dus aux frottements furent la cause d'une explosion d'une grande intensité le 16 février 1915 : bilan 7 morts. Petite digression : alors que l'on connaît le nom de l'ingénieur Raoul Dautriche, des ingénieurs Dassier et Maire, celui-ci, déjà blessé lors de l'accident du bourrage, on ne connaît pas le nom des autres victimes, deux agents du service des poudres et deux ouvriers. Il doit, à l'époque, exister une différence dans le statut des victimes et dans la peine de leurs proches !

Dès cette date, l'usine livrera les chlorates de soude en grande quantité, mais ne produira plus d'explosifs. Pour avoir un ordre d'idée c'est en 1916 et 1917 200 tonnes/jour qui sont livrées principalement pour l'artillerie de tranchées. Durant la totalité de la guerre, Chedde a fourni 20 000 tonnes de chlorate et 45 000 tonnes de perchlorate d'ammoniaque. Pour atteindre cette production, l'usine comptait en 1917 plus de 1 400 salariés. La population locale n'y suffisant plus, il a fallu faire venir de nombreux ouvriers, beaucoup d'étrangers, en majorité italiens. Ceux-ci étaient logés dans des baraquements provisoires comme d'ailleurs les mobilisés affectés à l'usine.

Dès la fin de la guerre le nombre d'ouvriers tombe à 618 pour descendre à 300 en 1920. Il faut attendre 1922 pour voir l'effectif remonter.

Hormis les 2 principaux accidents survenus dans la période que nous avons abordée quelques chiffres concernant les conditions de travail et de salaires des travailleurs de Chedde.

Si la durée du travail de 1913 (604) à 1929 (484) est identique entre la moyenne nationale et Chedde, il n'en est pas de même au niveau des salaires. Partant d'un même niveau en 1913, l'augmentation des salaires constatés en 1929 est de 1.23 au niveau national (près de 25%) alors que les salariés à Chedde n'ont augmenté que de 1,03 (3%).

La Cheddite, même si la plus grande quantité de celle-ci n'a pas été produite à Chedde, reste dans la mémoire collective un produit haut-savoyard ayant contribué à l'effort de guerre 1914-1918. D'ailleurs la visite du Maréchal Joffre en 1920 donne la reconnaissance officielle à cette contribution.



INSTITUT CGT d'Histoire Sociale de Haute-Savoie

2015

Institut d'Histoire Sociale CGT
de Haute-Savoie
29, rue de la Crête - B P 55
74963 Cran-Gevrier Cedex
Tél. 04 50 67 92 09
ihs74@orange.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2015

INDIVIDUELLE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone:

e-mail :

- Actif Retraité
 Adhérent CGT Non Adhérent CGT

Fédération

Abonnements liés à la cotisation et à votre choix.

Cahiers Haute-Savoie : 20 €

Cahiers Hte-Savoie + Rhône Alpes : 28 €

Cahiers Hte-Savoie + Institut National : 30 €

Adhésion de soutien : 50 €

(donne droit à l'abonnement aux Cahiers de Haute-Savoie, Rhône-Alpes et Institut National)

COLLECTIVE

Association :

Adresse :

Téléphone:

Abonnements liés à la cotisation et à votre choix.

Entreprise : < 50 salariés 30 €

de 50 à 500 salariés 50 €

> 500 salariés 80 €

Adhésion aux Cahiers Rhône-Alpes +20€

Adhésion aux Cahiers Institut National +20€

Envoi d'un reçu dès réception de votre cotisation.

Chèque ou autre moyen de règlement à l'ordre de :

Institut CGT d'Histoire Sociale
B P 55 - 29 Rue de la Crête
74963 Cran-Gevrier Cedex

La CGT a sa lecture de l'histoire !

Nous ne sommes pas que des témoins mais des acteurs de celle-ci.

Les cahiers de l'Institut sont un support pour la réflexion et l'échange.

Il est important pour la vie de l'Institut, que vous adhérez, la force d'une association c'est ses adhérents.

Si vous étiez adhérent en 2014 : réadhérez. Pourquoi ne pas en parler autour de vous ?

Devenez des acteurs du développement de l'Institut.

«Connaître l'histoire du mouvement syndical, c'est assimiler l'expérience des générations passées pour mieux comprendre les conditions nouvelles et innover en intégrant tout l'acquis de la classe ouvrière».

Georges SEGUY - «Résister»

«Nous voudrions que l'Institut de la CGT devienne un lieu de rencontres et de travail des militants des diverses sensibilités qui existent dans la CGT; et au-delà, qu'il offre la possibilité à des chercheurs de se rencontrer entre eux et avec des militants cégétistes dont la mémoire et la pratique ne peuvent être ignorées, dès lors qu'on se propose des recherches et des études historiques sérieuses».

Henri KRASUCKI - Le Peuple n°1124 - Janvier 1982

«Le passage du témoignage à la critique historique, de la politique à l'histoire, permet d'oser regarder le passé, de cesser de le mythifier, pour simplement le comprendre».

Benjamin STORA



Salut Rémy !



Terrassé par une terrible maladie, Rémy nous a quittés ce Vendredi 9 Janvier 2015 à l'âge de 74 ans.

Militant infatigable de la CGT, aux PTT, à l'UD, il était engagé également à L.S.R. où avec ses Camarades, il mettait en application la devise «*LSR pour se détendre, la CGT pour se défendre*».

Homme de combat pour + de Justice sociale, il aimait avant tout la discrétion.

Toutes celles et ceux qui l'ont connu, ont eu la chance de connaître quelqu'un de bien, quelqu'un de fidèle en idées comme en amitiés.

A son épouse Anne-Marie, à ses enfants et petits-enfants, à sa famille, ses proches, ses camarades, nous présentons nos sincères condoléances.

Selon ses dernières volontés, la cérémonie d'adieu se déroulera dans l'intimité familiale.

L'UD-CGT de Haute-Savoie organisera prochainement une soirée d'hommages en la mémoire de Rémy.



Bibliothèque Guy BRASSOUD

Institut CGT d'Histoire Sociale de Haute-Savoie

29 rue de la Crête - 74960 Cran-Gevrier

Tél. 04 50 67 92 09

Pour emprunter des livres :

Vous devez vous acquitter d'une cotisation annuelle de 8 euros.

GRATUITÉ POUR LES ADHÉRENTS DE L'IHS

Vous pourrez alors emprunter 3 livres (dont 1 seule nouveauté) pour une durée de 4 semaines, si vous souhaitez prolonger la durée de votre prêt, merci de le signaler (par téléphone ou mail)

Vous pouvez consulter l'ensemble des livres disponibles à la bibliothèque sur notre site :

<http://www.ihs74.fr/>

Nous contacter : ihs74@orange.fr

